

Programme D : Collège de Neurochirurgie - ACCREDITATION INDIVIDUEL

Selon les spécificités de votre exercice, vous pouvez vous engager dans l'accréditation de manière individuelle ou en équipe. C'est cette dernière modalité qui est recommandée par la HAS, notamment en établissements de santé publics et hospitalo-universitaires. Dans un cas comme dans l'autre, vous pourrez réaliser votre programme de manière monodisciplinaire ou pluridisciplinaire, voire pluriprofessionnelle.

Le programme d'accréditation comporte 5 dimensions, visant à supporter le modèle de la certification périodique.

- ⑨ **Travail en équipe** : toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats de l'équipe en termes de concertation, collaboration, communication avec par exemple l'élaboration de protocoles communs ou la mise en œuvre de la check-list.
- ⑨ **Sécurité du patient** : déclaration d'événements indésirables associés aux soins (EIAS). Le nombre d'EIAS à déclarer est défini par chaque spécialité. Ces EIAS sont analysés localement, en lien avec l'établissement de santé, et idéalement en RMM. Il est également attendu que les médecins et équipes détectent des situations à risques dans leurs pratiques et mettent en place des protocoles pour prévenir, récupérer ou atténuer d'éventuels EIAS survenus dans ces circonstances pré-identifiées.
- ⑨ **Pratiques professionnelles** : toute activité cognitive classique (congrès, activités de DPC, formations, listes de recommandations proposées par l'OA et les sociétés savantes de la discipline...) et toute activité d'évaluation/amélioration des pratiques (pertinence, protocolisation de l'activité selon les recommandations, audits, suivi d'indicateurs, registres, RCP, EPP, recherche clinique, publications...).
- ⑨ **Relation avec le patient** : toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats en termes d'amélioration de la relation avec le patient, composante fondamentale de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- ⑨ **Santé du professionnel** : toute activité permettant de préserver la santé des professionnels, élément constituant de la qualité des soins et de la capacité à mettre en œuvre une relation thérapeutique de qualité.

Programme individuel

Le programme d'accréditation individuel comporte 3 exigences.

→ **la déclaration de 2 événement indésirable associé aux soins, dont 1 ciblé(cf liste des situations à risque)**. Les événements déclarés peuvent se rapporter à un sujet ciblé à l'avance par la spécialité. Ces sujets, appelés « EIAS ciblés » correspondent à des risques que les experts ont choisi de privilégier comme sujets d'étude. Le second EIAS est libre mais doit avoir été discuté en RMM ou avoir un degré de gravité significatif. Les déclarations sont analysées par les experts de l'OA, anonymisées, puis enregistrées dans la base de la HAS (dite de retour d'expérience)

la mise en œuvre de 2 recommandations correspondant au champ d'activité du médecin : il s'agit d'appliquer dans la pratique quotidienne les recommandations choisies par l'OA (émises par des sociétés savantes, des institutions ou par le conseil scientifique de l'OA).

→ **la réalisation d'au moins 3 activités correspondant au champ d'activité du médecin**

Les actions éligibles au programme d'accréditation sont détaillées de manière non exhaustive dans le tableau ci-dessous. Le bilan pourra être validé selon différentes modalités :

- en **monodisciplinaire** ;
- en **pluridisciplinaire** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs...) ;
- en **pluriprofessionnel** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IADE, IDE...).

Tableau 1 - Programme d'accréditation

Dimension d'amélioration	Action
Travail en équipe	Coopération entre anesthésistes-réanimateurs et chirurgiens (SSP) - Mise en œuvre/évaluation
	Mise en œuvre de la CL « sécurité du patient au bloc opératoire
	SSP No Go au bloc opératoire : comment renforcer les barrières de sécurité
	Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement au bloc opératoire ? (SSP)
	Autre activité d'amélioration du travail en équipe
Pratiques professionnelles	Participer aux congrès et réunions organisées par le collège et la société française de Neurochirurgie et de ses composantes et /ou participer au congrès de la SFCR et /ou participer à la réunion de la société française des neurochirurgiens libéraux (AFNLC)
	Participer à une activité d'amélioration de la qualité des soins
	Participer à une enquête Neurochirurgie
	Travail de recherche clinique publications d'articles de communications scientifiques
	Participer à une activité d'évaluation des pratiques professionnelles (RMM, audit clinique, registres, revue de pertinence, CREX, etc.), et effectuer un retour auprès de l'équipe
	Autre activité d'amélioration des pratiques professionnelles
Sécurité des patients	Déclaration de 2 EIAS dont 1 ciblé.
	Prise en charge des surdosages, des situations à risque hémorragique et des accidents hémorragiques chez les patients traités par antivitamine K en ville et en milieu hospitalier

	Prévention de la contamination péri-opératoire et ATB (SFAR)
	Installation opératoire
	Accessibilité et disponibilité du dossier patient et de l'imagerie au bloc opératoire
	SSP comment gérer les risques associés à l'utilisation du bistouri électrique ?
	Autre activité d'amélioration de la sécurité des patients
Santé du professionnel	Réaliser un auto-questionnaire de type S.M.A.R.T sur le bien-être au travail et l'épanouissement professionnel (auto test du CFAR)
	Questionnaire santé du professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Santé globale (année 1) - Vie professionnelle (année 2) - Vie extra-professionnelle (année 3) - Prise en compte de son état de santé dans son exercice (année 4)
	Validation du diplôme de radioprotection
	Autre activité d'amélioration de la santé du professionnel
Relation avec le patient	Parcours du patient traceur
	Information du patient-Consentement éclairé-annonce d'une mauvaise nouvelle. Enquête /indicateurs de satisfaction
	Participation à des associations de patient
	Autre activité d'amélioration de la relation avec le patient

Tableau 2 : Liste des situations à risque

Situation à risque	Questionnaire d'analyse approfondie
Installation du patient sur la table opératoire	
Complication hémorragique	
Complication infectieuse	
Accessibilité de l'imagerie au bloc opératoire	
Défaut d'identification du site opératoire	
Défaillance dans la prise en charge d'un patient sous anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire	
Gestion d'une complication per ou post-opératoire	
COVID / pandémies	
Défaut de matériel	
Défaillance dans la prise en charge d'un patient en ambulatoire	